

Les relations Euro-Atlantiques et la Méditerranée orientale

Joseph Joseph*

Stephanos Constantinides* *

Pendant la première moitié de 2004, le triangle Grèce, Chypre, Turquie, a encore une fois, attiré l'attention internationale alors que les politiciens et les diplomates de deux côtés de l'Atlantique ont déployé un nouvel effort afin de résoudre le problème de Chypre avant le 1^{er} mai, date à laquelle Chypre est devenue membre de l'Union européenne. Les Chypriotes grecs et les Chypriotes turcs ainsi que la Grèce et la Turquie ont figuré parmi les protagonistes dans cet effort, mais les véritables inspirateurs de cette tentative étaient les grandes puissances. Les Etats Unis et la Grande Bretagne ont ainsi élaboré la cinquième et dernière version du Plan Kofi Annan pour « Une solution juste du problème Chypriote »¹. Le plan a été finalisé par le Secrétaire Général des Nations unies à Bürgenstock, en Suisse, et présenté aux dirigeants de la Grèce et de la Turquie ainsi qu'aux Chypriotes Grecs et Turcs le 31 mars. En finalisant ce plan, Annan a utilisé son pouvoir discrétionnaire « pour remplir les blancs » et compléter le texte sur des points sur lesquels les deux parties n'étaient pas parvenues à un accord. En réalité, ce plan n'était pas le produit d'une négociation entre les parties intéressées mais reflétait plutôt la volonté de Londres et de Washington de résoudre le problème de Chypre pour répondre aux ambitions européennes de la Turquie.

Le 24 Avril, les deux communautés chypriotes ont tenu séparément et simultanément des referendums sur le plan Annan. Le peuple de Chypre devait répondre *oui* ou *non* à la question suivante :

*Approuvez-vous l'Accord de Fondation avec toutes ses Annexes, aussi bien que la constitution de l'Etat Chypriote Grec / Chypriote Turc et les dispositions qui concernent les lois à mettre en vigueur, afin de créer un nouvel Etat pour que Chypre puisse joindre l'Union Européenne réunifiée?*²

* Université de Chypre (Chaire Jean Monnet en politique étrangère et sécurité européennes)

** Université du Québec à Montréal

La majorité des Chypriotes grecs ont voté non et la majorité des Chypriotes turcs ont voté oui³. Le rejet chypriote grec du Plan Annan a déçu la communauté internationale, plus spécialement les Nations unies, l'Union européenne et les Etats-Unis qui ont essayé de convaincre tout le monde que celle-ci était la dernière occasion pour une solution qui permettrait à Chypre réunifiée de rejoindre l'Union européenne. Apparemment la majorité des Chypriotes Grecs n'étaient pas d'accord avec cette affirmation comme ils pensaient que le Plan n'était ni juste ni fonctionnel. En particulier les dispositions pour les colons Turcs, l'armée d'occupation turque, et les réfugiés ont entraîné le fait que les Chypriotes grecs ont été mécontents. En fait, les Chypriotes grecs ont considéré que le Plan Annan était une tentative de la part de la Grande Bretagne et des Etats-Unis pour faciliter les aspirations européennes de la Turquie plutôt que de trouver une solution viable et juste à la question Chypriote.

Il se peut que les résultats des référendums et l'adhésion d'un Etat divisé de facto modifient certaines attitudes et politiques dans la région. Il se peut également que les Nations Unies, l'Union européenne et les Etats-Unis ajustent leurs politiques envers Chypre avant que ces entités ne s'engagent à une autre initiative pour chercher une solution au problème chypriote. Il se peut que les Chypriotes grecs perdent à cause de leur « non », un support international dont ils ont bénéficié pendant des décennies alors qu'à court terme, la Turquie et les Chypriotes Turcs vont récupérer ce support. La Grèce et la Turquie semblent être déterminées à continuer leur politique de coopération et de rapprochement qui vont servir les aspirations européennes de la Turquie. Chypre, en tant que membre de l'UE, fera face aux défis et aux opportunités qui découlent de son adhésion à l'UE. Trouver une solution au problème de Chypre et mettre fin à la division de facto de l'île sera un défi à relever non seulement pour le gouvernement de Chypre, mais aussi pour l'UE elle-même, qui devra faire face aux problèmes découlant de la division continue de l'île⁴. La perspective de l'adhésion de la Turquie constituera un problème auquel l'UE fera face pour des années à venir. Les Etats-Unis vont continuer de considérer la Méditerranée orientale comme une région d'une importance géopolitique vitale. Naturellement, leur politique dans la région sera affectée par des réalités, perceptions, et des buts qui servent leurs intérêts régionaux et globaux. Les décideurs politiques à

Washington continueront de prendre en considération le fait que la Grèce est une « bonne vieille amie »; la Turquie, un « allié stratégique important » et Chypre, la seule île d'une importance stratégique dans le coin oriental de la Méditerranée.

Au moment où ce numéro de la revue *Etudes helléniques/Hellenic Studies* se préparait, nous avons dû faire face à un contexte qui s'élargissait et à des paramètres politiques nouveaux. Nous devons indiquer ici que les articles dans ce volume ont été rédigés avant les référendums à Chypre. Cependant nous avons inclu dans cette édition spéciale un court article de Jean Catsiapis sur les référendums. Tous les autres articles étaient complétés à la fin du mois de mars, de sorte qu'ils se fondent sur la situation qui prévalait à ce moment là. Certains articles présentent les développements majeurs qui ont conduit au Plan Annan no 5 et aux référendums tenus le 24 avril. Nous espérons que cette présentation, analyse, et interprétation des issues et politiques pourront être utiles dans la compréhension de ce qui a eu lieu dans le passé et de ce qui se produira dans l'avenir.

Kostas Ifantis analyse la position dominante des Etats Unis sur la scène politique mondiale et son objectif de former et maintenir le « nouvel ordre mondial ». Il explique que son statut de superpuissance n'est pas confiné à sa force et supériorité militaire, mais aussi se réfère à sa vitalité et prééminence économique. Il soutient que les Etats Unis essaient de prévenir l'émergence d'une puissance globale rivale. De faite dans un proche avenir aucun pays ou bloc de pays ne semble être en mesure de défier la suprémacie américaine. D'autre part, les attaques du 11 Septembre ont démontré que même des superpuissances qui semblent être non vulnérables peuvent avoir des « faiblesses innées » et être « structurellement vulnérables » parce que de groupes terroristes « peuvent profiter de l'infrastructure des sociétés, des économies, et des technologies.»

Neophytos Loizides examine l'avènement des crises et le comportement et attitudes durant ces crises dans la Méditerranée orientale. Cet auteur examine les crises dans les relations greco-turques dans leur relation avec des pays avoisinants durant les deux dernières décennies et dresse une catégorisation de crises impliquant des minorités reliées sur le plan ethnique à travers des frontières, à côté de celles des minorités « étrangères » à l'intérieur des frontières, ou encore celles mettant en scène des pays tiers

intéressés par leurs territoires et leurs ressources. L'analyse se tourne autour des questions concernant les causes, les dynamiques et les conséquences du comportement confrontationnel, de la gestion des crises et de la prise des décisions politiques. Une des conclusions de cette étude est que la mosaïque complexe de facteurs domestiques internes et externes forment les développements et les attitudes et empêchent la solution des problèmes majeurs dans la région. De plus, Loizides suggère dans cet article orienté vers la politique appliquée que « l'incertitude créée par ces variables hautement fluides floues et imprevisibles devraient sonner l'alarme en vue de faire un meilleur usage du temps et des opportunités en faveur d'une solution et de la réduction de la course aux armements dans la région ».

Charalambos Konstantinides écrit sur les relations transatlantiques, leurs hauts et leurs bas depuis l'effondrement de l'Union Soviétique et la fin de la Guerre Froide. Une attention spéciale est accordée aux développements, attitudes et politiques qui ont suivi les attaques terroristes après le 11 Septembre et ont mené à la guerre contre l'Iraq en 2003. Durant la première moitié de 2003, la Grèce a assumé la présidence de l'Union européenne et s'est trouvée prise au milieu de tensions, d'une rhétorique amère et des événements qui ont ébranlé le monde. A partir de cette position, la Grèce a réussi à jouer un rôle constructif et à offrir un immense service à l'alliance transatlantique. L'auteur soutient que l'alliance transatlantique, malgré des ruptures occasionnelles, a des fondations solides qui sont basées sur l'interdépendance et des intérêts convergents.

Dimitris Tryantaphyllou explore les relations greco-turques et quelques uns des problèmes et des perspectives qu'elles présentent pour l'Europe. Il examine des changements récents dans les attitudes et les politiques sur les deux côtés de la mer Egée. Depuis 1999, la Grèce a lancé une « initiative de paix » et a suivi une politique de *rapprochement* avec la Turquie visant à réduire les tensions et à améliorer les relations entre les deux pays. Du côté turc, l'objectif d'adhésion à l'UE est devenu un pôle d'attraction derrière les politiques intérieures et extérieures d'Ankara, spécialement depuis qu'Erdogan a accédé au pouvoir. L'auteur conclut que la Grèce, en tant qu'Etat membre, est en mesure de jouer un rôle de premier plan en amenant ses pays voisins plus près de l'Europe et en influant sur les développements dans la région.

James Ker-Lindsay examine les relations turco-américaines durant et après la guerre de l'Iraq en 2003. L'échec d'Anakara dans le soutien aux opérations militaires des Etats-Unis contre le régime de Saddam a soulevé des questions sérieuses quant à la fiabilité de la Turquie et de ses relations avec la superpuissance atlantique. Au même moment, les Etats-Unis faisaient pression sur la Turquie pour introduire des réformes intérieures et aussi aider à résoudre le problème de Chypre en vue de faciliter son aspiration européenne. Ces pressions transatlantiques ont mené à des spéculations sur la future relation de la Turquie avec l'Occident et les pays avoisinants comme la Russie et l'Iran. Ker-Lindsay suggère que les Etats-Unis décident, sur la base des considérations géopolitiques, de demeurer « fermement engagées avec Ankara malgré les faibles points obtenus en 2003 ».

Natalie Tocci discute les relations EU-Turquie, spécialement les défis et les options auxquels la Turquie fait face comme pays candidat. Un problème majeure consiste dans la recherche d'un consensus, chez les Turcs et les Européens sur la volonté et l'habileté de la Turquie à devenir membre de l'EU. Malgré le fait que la politique extérieure de la Turquie est caractérisée par une certaine orientation européenne, les transformations que ce pays est en train de subir créent certainement des difficultés et soulèvent des questions sur le succès d'une intégration à l'EU. Quelques uns des points controversés concernent la démocratie, les droits de l'homme, le développement économique, la question Kurde et Chypre. Tocci suggère que « des développements en Turquie, en Europe, et dans le système international plus largement vont déterminer l'évolution des relations entre l'UE et la Turquie ».

Vassilis Fouskas examine Chypre et la Méditerranée orientale à l'intérieur du contexte des considérations géopolitiques internationales et régionales. Son analyse de la question de Chypre porte sur la période antérieure à la déclaration d'indépendance de ce pays. Elle se déroule avec toute la fond des politiques des superpuissances qui s'affrontent et la période de la Guerre Froide qui a dominé la région et le monde après la Deuxième Guerre Mondiale. Les aspirations européennes de la Turquie, l'adhésion de Chypre à l'UE, et les politiques suivies pour le Moyen Orient forment aussi une part de l'équation des stratégies et des jeux géopolitiques dans la région. En

examinant les récents développements, Fouskas soutient qu'une solution du problème de Chypre prendra en considération le rôle de la Turquie dans la région et aussi reflétera les intérêts des Etats-Unis.

Angelos Sepos examine quelques uns des défis auxquels Chypre fera face en tant que membre de l'EU. Son hypothèse est que Chypre – en cas de solution basée sur une fédération bizonale, bicommunautaire fera face à des défis intéressants dans la formulation et l'application de sa politique européenne. Il examine quelques unes de ces difficultés et propose la mise en œuvre des mesures comme des réformes institutionnelles et administratives afin de les affronter. Il étudie aussi le besoin de cultiver une culture politique de consensus et un environnement de coopération entre les deux communautés. Il conclut qu'il existera un besoin pour des réformes relatives « aux institutions de l'Etat aussi bien au niveau intérieur qu'au niveau de l'UE, et dans certains cas, un besoin pour l'établissement de mécanismes nouveaux ».

Claude Nicolet examine la politique de la Grande Bretagne et des Etats-Unis envers Chypre dans les années 1960 et 1970. Il reconsidère les événements à la lumière de la nouvelle documentation devenue disponible avec la déclassification des documents, spécialement aux Archives nationales des Etats Unis et de la Bibliothèque Richard M. Nixon. Son article se concentre sur le rôle de la Grande Bretagne et des Etats Unis durant les crises de Novembre 1967 et de l'été 1974. Pour l'essentiel, Nicolet voit d'un oeil critique la position ancrée dans l'histoire chypriote selon laquelle la Grande Bretagne et les Etats-Unis (spécialement les Etats-Unis) ont endossé la partition de l'île depuis son indépendance en 1960. En examinant les événements de 1974, il conclut que ceux-ci étaient « plus une conséquence des situations compliquées et des opportunités pressantes dans la région, plutôt qu'une trahison des Etats-Unis ou une conspiration ». D'autant plus que « l'Union soviétique avait signalé à Ankara qu'elle ne s'opposait pas à une intervention de sa part à Chypre ».

En préparant cette édition spéciale de la revue *Etudes helléniques/Hellenic Studies* notre objectif était d'y inclure des articles portant sur une variété de sujets et d'aspects qui répondent au thème plus large des relations Euro-Atlantiques et la Méditerranée Orientale. L'emphase a été mise sur Chypre, la Grèce et la Turquie, et leurs relations avec l'Union européenne et les Etats-Unis comme nous croyons que les dynamiques de ces relations fournissent des sujets qui présentent un défi du point de vue de la recherche académique. Le rôle grandissant de l'UE sur la scène politique mondiale et ses relations avec les Etats-Unis, la marche européenne de la Turquie, le rôle de la Grèce en Europe du Sud-est, l'adhésion de Chypre à l'UE, et le rôle des Etats-Unis dans la Méditerranée Orientale sont des questions du plus grand intérêt pour les universitaires et les décideurs politiques.

Nous aimerions remercier les auteurs des articles pour leur collaboration dans un débat très important et nécessaire d'être fait sur les questions plus haut mentionnées. Leur contribution est d'autant plus significative et appréciable que leurs approches sont diversifiées et nouvelles.

Cette édition spéciale d'*Etudes helléniques/Hellenic Studies*, comme les deux précédentes, sont le produit de coopération entre le Centre d'études et de recherches helléniques Canada-KEEK et la Chaire Jean Monnet en politique étrangère et sécurité européennes à l'Université de Chypre.

NOTES

1. Les versions précédentes du Plan Annan étaient présentées aux dates suivantes: la première: 11 Novembre 2002. la seconde: 10 Décembre 2002; la troisième: 26 février 2002; la quatrième: 28 mars 2004.
2. Cette question a été incluse dans le Plan Annan, Annexe IX: La création du Nouvel Etat, article 1.
3. Les résultats des deux référendums séparés étaient:
Chypriotes Grecs: « Oui » 75.83, « Non » 24.17
Chypriotes Turcs: « Oui » 64.91, « Non » 34.09.

4. Le 29 avril 2004, à la suite du rejet du Plan Annan par les Chypriotes Grecs et compte tenu de l'absence d'une solution de la question chypriote, le Conseil européen a adopté un Règlement (8208/04) reconfirmant que « l'application de l'*acquis* sur l'adhésion a de ce fait été suspendu suivant l'article no 10 (du Traité d'Adhésion) dans les parties de la République de Chypre dans lesquelles le Gouvernement de la République de Chypre n'exerce pas un contrôle effectif. » Pour ce qui est de la ligne de division, le Règlement prévoit que « étant donné que cette ligne ne constitue pas une frontière externe avec l'UE, des règles spéciales concernant la traversée des marchandises, services et des personnes ont besoin d'être établies, dont la responsabilité première revient à la République de Chypre. »